

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE
LE 3 AOÛT 2011

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Fort-Coulonge, tenue à la date susmentionnée à 19H30, au 134, rue Principale (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur RAYMOND DUROCHER; Mesdames les Conseillères DEBBIE LAPORTE et LISE A. ROMAIN et Messieurs les Conseillers GAÉTAN GRAVELINE, PIERRE VAILLANCOURT, GILLES BEAULIEU et JACQUES MASSEAU, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Madame la directrice générale / secrétaire-trésorière MARTINE DUROCHER est aussi présente.

PUBLIC PRÉSENT À LA SÉANCE :

Monsieur Keith Nadeau

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue au public, observe un moment de silence. Après avoir constaté qu'il y a quorum, il ouvre la session.

2011-08-142

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, mais en y ajoutant à l'article "AFFAIRES NOUVELLES" les sujets suivants :

1. ➤ Usine d'eau potable
Embauche du technicien eau potable
Dépôt illégal de bardeaux d'asphalte à l'arrière de l'aréna
-----[Gilles Beaulieu]

2. ➤ Parc centenaire
Entretien des rues
Emploi été étudiant
-----[Gaétan Graveline]

3. ➤ Évaluation, crédit de taxe, certificat, jurisprudence
----- [Pierre Vaillancourt]

4. ➤ Eau potable
Dépotoir
-----[Debbie Laporte]

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE**

5. ➤ Adoption de la politique familiale municipale

----- [Lise A. Romain]

- 6- ➤ -Demande des pompiers pour l'achat d'un radio supplémentaire + micros
-Ordinateurs / portables.
-Mini-festival Maison de la Famille les 5 et 6 août 2011. Suggestion de Madame Nicole Belleau après discussion avec Lise A. Romain; de coordonner cette activité l'an prochain avec la Semaine de la Famille et demande de contribution des municipalités pour ballons gonflables ou clowns.
-Formation **Gestion financière** pour élus et gestionnaires en septembre
-Conformité d'équipement sécuritaire pour espaces clos. Demande d'achat de dispositif 3 fonctions.

-Inscription des conjointes aux activités au Congrès FQM

----- [Martine Durocher]

Adopté

2011-08-143

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN

Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal du 6 juillet 2011 soit adopté, tel que rédigé.

Adopté

PUBLIC:

Aucune demande du public.

AFFAIRES NOUVELLES:

2011-08-144

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

CONSIDÉRANT QUE Les Entreprises de Gestion LSJ projettent le développement d'un parc domiciliaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Fort-Coulonge favorise le développement domiciliaire sur son territoire

ATTENDU QU'UNE demande a été formulée par Les Entreprises de Gestion LSJ à l'effet de la construction, de l'entretien et de la prise de possession d'un chemin sur le lot 421-1 du cadastre de Fort-Coulonge tel qu'il appert sur le plan cadastral fourni par l'arpenteur-géomètre André Fortin portant le numéro de minute; 2924.

ATTENDU QUE la construction du chemin relève de la responsabilité du promoteur Les Entreprises de Gestion LSJ.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité du Village de Fort-Coulonge prendra possession du chemin seulement lorsqu'il y aura eu vente de 3 terrains et qu'une maison soit construite sur le premier tronçon de chemin d'une longueur de 800 pieds sur le lot 421-1 tel qu'il appert sur le plan cadastral fourni par l'arpenteur-géomètre André Fortin portant le numéro de minute :2924

DE PLUS, le promoteur Les Entreprises de Gestion LSJ doit se conformer au règlement de lotissement en vigueur portant le numéro 2004-203.

Adopté

2011-08-145

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise l'embauche de Monsieur Claude Vallières, opérateur d'usine d'eau potable, aux modalités de paiement convenues lors de la rencontre de travail du 13 juillet 2011 jusqu'à la fin de l'exercice financier 2011. Une planification ultérieure sera faite durant la période de préparation budgétaire

Adopté

2011-08-146

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accepte le dépôt de la POLITIQUE FAMILLE – AINÉ ; FORT-COULONGE et MANSFIELD-ET- PONTEFRACT.

Adopté

2011-08-147

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise le passage des véhicules tout-terrains sur le lot portant le numéro PT 224-2 propriété de la municipalité du Village de Fort-Coulonge, entre le 238 et le 244 rue Dempsey. Le Club Quad, s'engage à entretenir cette piste et d'installer un ponceau s'il s'avère nécessaire. Cette piste doit être située dans le centre du terrain.

Adopté.

2011-08-148

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise l'achat d'un nouvel ordinateur portable en remplacement de l'ordinateur disparu d'un élu.

Adopté

2011-08-149

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accepte les états financiers de l'OMH de Fort-Coulonge; l'organisme 594, démontrant un déficit réel de 113,617.00 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 préparé par Monsieur Gerard Labelle, CGA.

Adopté

2011-08-150

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accepte la révision budgétaire 2011 pour l'organisme 594; OMH Fort-Coulonge tel que déposé en date du 13 juillet 2011. Le déficit prévu pour les deux ensembles immobiliers est de 125,944.00\$. La municipalité du village de Fort-Coulonge est responsable pour 10% de ce déficit, soit 12,595.00\$

Adopté

2011-08-151

ATTENDU QU'UNE description technique a été obtenue de l'arpenteur géomètre André Fortin, tel que demandé par la CSHBO à l'effet d'octroyer un droit d'accès sur le lot 350-5PT.

ATTENDU QU'UN acte notarié doit également être fourni à la CSHBO.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge, autorise la directrice-générale, Madame Martine Durocher et/ou le maire, Monsieur Raymond Durocher à signer les documents requis pour et au nom de la municipalité qui seront préparés par Me Jean Pierre Pigeon.

Adopté

2011-08-152

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge, suite à la réception de la résolution no. 2011-08-01-04 de la Brigade de Feu de Fort-Coulonge Inc. annule la résolution portant le numéro 2011-07-136 adoptée lors de la dernière rencontre régulière suite au refus de Monsieur Éric Dagenais de joindre l'équipe des pompiers volontaires.

Adopté

2011-08-153

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

ATTENDU QU' afin d'être conforme aux normes exigées d'équipement sécuritaire pour espaces clos et pour obtenir les cartes de compétences des derniers employés ayant suivi la formation en espaces clos.

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise la directrice générale à faire l'achat d'un treuil antichute 3 fonctions et d'une plaque support de montage compatible à notre potence d'une valeur d'environ 3,400.00\$ + taxes.

Adopté

2011-08-154

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise le maire Monsieur Raymond Durocher et/ou la directrice-générale Madame Martine Durocher à signer le contrat de services portant le numéro 8908-11-4921 et d'annexer à ce document une lettre stipulant l'entente intervenue lors de la réunion au bureau du MTQ à Campbell's Bay en date du 28 juin 2011. À savoir que le MTQ remboursera lors du premier versement le coût d'achat et d'installation des équipements de signalisation requis.

Adopté

INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

1. SHQ, courrier daté du 22 juin, Révision budgétaire 2011 (org :594) OHM
2. Municipalité de Thorne, courrier daté du 6 juillet 2011, soutien pompage fosse septique
3. Courriels, datés du 22 juillet 2011 – Répertoire des Entreprises du Pontiac et Photo Tourisme Outaouais
4. Copie de l'ébauche du règlement VTT sur chemins municipaux pour lecture et commentaires avant adoption à la prochain rencontre.

CORRESPONDANCE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

LOCALE & EXTÉRIEURE

M.R.C. de PONTIAC

GOVERNEMENT FÉDÉRAL

GOVERNEMENT PROVINCIAL

1. MAMROT, lettre datée du 19 juillet 2011, confirmant un paiement de 85 909\$ représentant l'aide financière accordée par le gouvernement du Canada pour la réclamation no. 4 (Usine d'eau potable)
2. MRNF, lettre datée du 18 juillet 2011, demande d'information concernant les règlements municipaux qui ne seraient pas en lien avec la loi sur les Forêts.
3. MDDEP, lettre datée du 7 juillet 2011, qualité de l'eau des sources d'approvisionnement en eau potable.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS F.C.M.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS F.Q.M.

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC U.M.Q.

BULLETINS ~ CIRCULAIRES ~ REVUES

2011-08-155

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes soient payés au montant de \$ 372,196.75

Adopté

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE**

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES CI-APRÈS DÉCRITS :

Je soussigné, MARTINE DUROCHER, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites ont été projetées.

Signé à Fort-Coulonge, Québec,
Ce 3^e jour d'août 2011.

MARTINE DUROCHER, Directrice Générale
/ Secrétaire-Trésorière

2011-08-156

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE la réunion soit levée. (21H05)

Adopté

RAYMOND DUROCHER, Maire

MARTINE DUROCHER, Directrice Générale
/ Secrétaire-Trésorière